

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles

Module :
MP1 - Organisation d'un chantier horticole

Objectif général du module :
Mettre en œuvre l'organisation d'un chantier de processus de production horticole au sein d'une entreprise

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module permet :

- L'acquisition par les apprenants de repères pour situer le chantier horticole dans le fonctionnement global de l'entreprise horticole, système ouvert, piloté et finalisé.
- L'acquisition par les apprenants de méthode pour conduire, au cours du processus de production, des chantiers horticoles, pour évaluer leur organisation et proposer des pistes d'amélioration de celle-ci en prenant en compte les différentes dimensions de la durabilité.
- L'analyse de pratiques d'organisations de chantiers dont celles vécues en stage(s) support(s) de l'épreuve E6 et la formulation de pistes d'amélioration de leur conduite en prenant en compte les différentes dimensions de la durabilité

La notion d'entreprise horticole est considérée au sens large : organisation marchande ou non marchande dont l'activité principale est la production horticole (exploitation horticole, association, service horticole d'une collectivité territoriale, centre d'expérimentation...). « Horticole » est entendu ici au sens des cinq champs de production horticole : fruitière, florale, légumière, pépinière ou plantes aromatiques et médicinales.

Le déroulement du module est organisé conjointement par les enseignants/formateurs de SESG et de STH dans une démarche pluridisciplinaire à partir de cas concrets de chantiers variés.

La mise en œuvre du module MP1 est organisée en lien étroit avec le module MP4 : il s'agira de saisir toutes les opportunités de séances de travaux pratiques et/ou le projet école-entreprise pour appréhender des chantiers de dimensions, d'organisation et de finalités diverses.

Objectif 1- Situer le chantier dans le fonctionnement global de l'entreprise horticole

L'étude est centrée sur le chantier et non sur l'entreprise horticole.

Cet objectif permet aux apprenants de situer le chantier dans l'entreprise en tant que système ouvert, finalisé, organisé et piloté. Il s'agit de mobiliser la démarche d'approche globale d'une entreprise horticole pour construire avec les apprenants une méthode :

- permettant de mesurer en quoi le chantier est impacté par le fonctionnement global de l'entreprise dans son environnement spécifique,
- permettant d'évaluer l'influence du chantier sur le fonctionnement global de l'entreprise en tant que système.

Cet enseignement est construit à partir de différents cas concrets de chantiers dans différentes situations professionnelles.

Une attention particulière sera portée à l'impact des enjeux et objectifs économiques et commerciaux sur l'organisation du chantier.

Objectif 1.1- Situer le chantier dans le système opérant de l'entreprise

Mots clefs : système opérant ; système de production ; système de culture, itinéraire technique, processus de production ; système de commercialisation ; fonctionnement systémique d'une entreprise en lien avec son environnement amont et aval

Objectif 1.2- Prendre en compte les objectifs économiques et commerciaux liés au chantier

Mots clefs : valeurs de l'entreprise, lien commercialisation-production, cahier des charges, objectifs de rentabilité, objectifs de production, évolution technologique, renouvellement des attentes des clients

Objectif 1.3- Repérer les éléments saillants de l'environnement naturel, social, économique et humain du chantier et les aspects réglementaires associés

Mots clefs : filières de production, ressources naturelles (sol, eau, air, soleil...), territoire, ressources humaines, statut des acteurs (chef d'entreprise, associés, salariés permanents, salariés temporaires, saisonniers, stagiaires, entraide, bénévoles...)

Il s'agit de repérer des aspects réglementaires autres que ceux liés au travail salarié vus en objectif 2 : réglementation environnementale, commerciale

Objectif 2- Prendre en compte la réglementation du travail dans l'organisation du chantier

L'apprenant est amené à connaître les aspects importants du droit du travail impactant l'organisation du chantier et est capable de les mobiliser pour mettre en œuvre un encadrement de premier niveau respectant les droits et devoirs des salariés. Cet objectif est traité à partir de cas concrets et/ou de témoignages de professionnels du secteur horticole qui permettent de montrer la diversité des situations possibles. Une attention particulière sera portée à la réglementation du travail saisonnier.

Objectif 2.1- Identifier les aspects importants du droit du travail et des conventions collectives pour l'organisation du chantier

Mots clefs : Code du travail et conventions collectives :

- relations individuelles de travail (droits et libertés dans l'entreprise, discrimination, égalité femmes-hommes, harcèlement, corruption, contrat de travail, conseil des Prud'hommes),
- relations collectives de travail (droit d'expression collective, droit syndical, négociation collective, convention collective, durée du travail, salaire, repos, jours fériés, dispositions particulières aux jeunes travailleurs, aux travailleurs étrangers/détachés, aux travailleurs en situation de handicap, institution et organismes de prévention, formation tout au long de la vie, contrôle de la législation du travail)

Objectif 2.2- Appréhender la diversité des contrats de travail pour organiser le chantier

Mots clefs : contrat à durée déterminée (CDD), contrat à durée indéterminée (CDI), cas particulier du travail saisonnier : CDI intermittent, contrat intérimaire, titre emploi-service entreprise...

A partir de différentes études de cas, l'apprenant identifie les caractéristiques des contrats de travail pour se familiariser avec leur diversité, leurs particularités et leur impact sur l'organisation du chantier.

Objectif 2.3- Identifier les enjeux de santé et de sécurité au travail sur le chantier

Mots clefs : Code du travail (article L.4121), santé et sécurité au travail, prévention des risques, document unique d'évaluation des risques (DUER), information et formation des salariés mises en œuvre dans le cadre du chantier d'une organisation et des moyens adaptés

L'apprenant se familiarise avec la réglementation et les préconisations en matière de santé et de sécurité au travail. Il en comprend les enjeux pour mettre en œuvre une organisation de chantier adaptée

Objectif 3- Préparer la mise en route du chantier

Les objectifs 3, 4 et 5 sont traités en lien étroit avec le module MP4.1, les activités pluridisciplinaires et le projet école-entreprise.

L'objectif 3 permet l'acquisition de méthodes pour préparer la mise en route du chantier.

Objectif 3.1- Planifier les étapes du chantier

Mots clefs : calendrier de production, étapes du chantier en lien avec le processus de production, points de vigilance (techniques, humains...), formalisation des consignes, enregistrements

Il s'agit pour l'apprenant d'identifier les étapes et de les positionner dans le temps (calendrier de production)

Objectif 3.2- Prévoir les postes de travail

Mots clefs : postes de travail, conditions de sécurité, ergonomie

Il s'agit pour l'apprenant de définir voire d'adapter les postes de travail, de prendre en compte les conditions de sécurité, de prendre en compte l'ergonomie et la pénibilité au travail, de prévoir le besoin en main d'œuvre (en effectif ou volume horaire et compétence suffisant) dans l'objectif de fluidité du déroulement de chantier

Objectif 3.3 Préparer les approvisionnements et les matériels du chantier

Il est question pour l'apprenant :

- d'estimer les besoins du chantier (qualité, quantité) en intrants, en surface, en localisation, en matériel et installation, en lien avec les objectifs quantitatifs et qualitatifs déterminés par le supérieur hiérarchique (responsable de production ou chef de culture)
- de réaliser des vérifications et des réglages des matériels
- de mettre en place une organisation spatiale, temporelle et chronologique du chantier (disposition des intrants, des matériels et des équipements)

Objectif 3.4- Identifier les goulots d'étranglement du chantier

Mots clefs : anticipation des sources de goulots : matériel vieillissant, organisation du travail, circulation/distribution des approvisionnements

Objectif 3.5- Prévoir les enregistrements

Mots clefs : sélections des informations à collecter, modes et moments de collecte

Objectif 4- Mettre en œuvre les étapes et le suivi du chantier

En lien étroit avec le MP4.1, les activités pluridisciplinaires et le projet école-entreprise, l'objectif 4 permet l'acquisition de méthodes pour mettre en œuvre les étapes et le suivi du chantier.

Objectif 4.1- Réaliser les opérations techniques et les ajustements

Il s'agit pour l'apprenant de mettre en œuvre des gestes techniques adaptés et de mettre en œuvre des réajustements (techniques et humains) pour maintenir la fluidité du chantier

Objectif 4.2- Collecter les informations nécessaires à l'évaluation du chantier

Mots clefs : sélection d'informations, organisation de la collecte, documents d'enregistrement, indicateurs de moyens, indicateurs de résultats.

Il est question pour l'apprenant de :

- collecter et/ou relever des informations en vue de la tenue de documents d'enregistrement établis par l'entreprise,
- d'organiser la collecte d'informations pour analyser la performance globale du chantier au regard des objectifs et des critères de durabilité fixés (et rendre compte des difficultés particulières au supérieur). Une réflexion sur les indicateurs à renseigner est conduite en amont de l'enregistrement.

Objectif 5- Proposer des améliorations de la conduite du chantier

En lien étroit avec le MP4.1, les activités pluridisciplinaires et le projet école-entreprise, l'objectif 5 permet l'acquisition d'outils pour conduire une évaluation multicritère de l'organisation du chantier afin de mettre en évidence :

- les écarts entre ce qui est prévu et ce qui est réalisé,
- des points forts et des points faibles de la conduite du chantier,
- des leviers d'actions et des pistes d'amélioration de la mise en œuvre du chantier.

Objectif 5.1- Analyser la conduite du chantier

Mots clefs : écart prévu/réalisé, points forts de la conduite du chantier, points faibles de la conduite du chantier, évaluation multicritère

Il s'agit pour l'apprenant de repérer les écarts par rapport à la planification prévue en termes de temps passé, quantité d'intrants utilisés, quantité produite, déchets produits, pertes..., d'expliquer ces écarts, et de repérer les points forts et faibles de la conduite du chantier.

Objectif 5.2- Proposer des ajustements dans la mise en œuvre du chantier

Mots clefs : ajustements, durabilité

Il s'agit pour l'apprenant de proposer des ajustements liés à la planification des étapes, à l'adaptation des postes de travail, aux intrants et aux matériels utilisés...en prenant en compte les différentes dimensions de la durabilité.

Activités pluridisciplinaires 28h élèves STH 28h, SESG 28h

Thèmes indicatifs :

- le chantier dans le système exploitation horticole
- l'organisation de chantier horticole en lien avec les modules MP2 et MP4